



**KPMG SA**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# *Association Planète Enfants & Développement*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021  
Association Planète Enfants & Développement  
53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de  
droit anglais ("private company limited  
by guarantee").

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE



**KPMG SA**  
**Economie Sociale et Solidaire**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **Association Planète Enfants & Développement**

53 Boulevard de Charonne - 75011 PARIS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée générale de l'association Planète Enfants & Développement,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Planète Enfants & Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement

et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié que les modalités, retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée au paragraphe G de l'annexe « Compte de résultat par origine et par destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public », et sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 27 juin 2022

KPMG SA

Yves Delmas

Associé

**BILAN**  
**PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT**

Au 31/12/2021

Actif		Exercice 2021 (Euros)			Exercice 2020 (Euros)	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 232	4 232	2 000	0
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		<b>TOTAL</b>	<b>6 232</b>	<b>4 232</b>	<b>2 000</b>	<b>0</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst. techniques, mat. out. Industriels						
Autres immobilisations corporelles		10 031	7 325	2 705	1 748	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	<b>TOTAL</b>	<b>10 031</b>	<b>7 325</b>	<b>2 705</b>	<b>1 748</b>	
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	14 477		14 477	12 357	
	Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL</b>	<b>14 477</b>	<b>0</b>	<b>14 477</b>	<b>12 357</b>	
<b>TOTAL I</b>		<b>30 740</b>	<b>11 557</b>	<b>19 183</b>	<b>14 105</b>	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis			0	337
		Marchandises	3 431		3 431	2 532
		<b>TOTAL</b>	<b>3 431</b>		<b>3 431</b>	<b>2 869</b>
	Créances	Avances et acomptes versés sur commande	227		227	7 481
		Créances clients, usagers et comptes rattachés			0	6 600
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	3 976 854	30 327	3 946 527	4 556 368
		<b>TOTAL</b>	<b>3 977 081</b>	<b>30 327</b>	<b>3 946 754</b>	<b>4 570 449</b>
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 656 301		1 656 301	1 520 394	
	Charges constatées d'avance	11 163		11 163	971	
<b>TOTAL II</b>		<b>5 647 975</b>	<b>30 327</b>	<b>5 617 648</b>	<b>6 094 683</b>	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II)</b>		<b>5 678 715</b>	<b>41 884</b>	<b>5 636 831</b>	<b>6 108 787</b>	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser					
	Acceptés par les organes statutairement compétents					
	Autorisés par l'organe de tutelle					

**BILAN**  
**PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT**

Au 31/12/2021

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice 2021 (Euros)	Exercice 2020 (Euros)
<b>Fonds propres</b>	Sans droit de reprise	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	
	Avec droit de reprise	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		Apports	
		Legs et donations	
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs	
	Ecarts de réévaluation		
Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	<i>Dont Réserves des Activés sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	Réserves		
	Autres		
	Report à nouveau		
	<i>Dont Report à Nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		
	Excédent ou Déficit de l'exercice		
	<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>		
<b>SITUATION NETTE</b>		<b>269 641</b>	<b>224 801</b>
Autres fonds	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL I</b>		<b>269 641</b>	<b>224 801</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES II</b>		<b>643 075</b>	<b>463 584</b>
Provis	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS III</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>		<b>4 724 115</b>	<b>5 420 402</b>
ECART DE CONVERSION PASSIF V			
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>5 636 831</b>	<b>6 108 787</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus			

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2021

Compte de résultat		Exercice 2021 (Euros)	Exercice 2020 (Euros)
Produits d'exploitation	Cotisations	64 510	74 820
	<b>Ventes de biens et services</b>		
	Ventes de biens	8 481	9 119
	Ventes de prestations	329	
	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	<b>Produits de tiers financeurs</b>		
	Subventions d'exploitation		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 836 353	1 842 843
	Contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
Dons manuels	401 367	293 790	
Mécénats	156 334	94 613	
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	593 225	499 021	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		516	
Utilisations des fonds dédiés	463 584	71 525	
Cotisations			
Autres produits	5	5 744	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>		<b>3 524 189</b>	<b>2 891 991</b>
Charges d'exploitation	Marchandises	4 199	3 583
	Achats		
	Variation de stocks	-899	268
	Matières premières et autres approvisionnements		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	1 174 295	1 073 172
	Aides financières	581 942	329 949
	Impôts, taxes et versements assimilés	14 380	6 060
	Salaires et traitements	373 473	318 631
	Charges sociales	189 050	163 171
	Autres charges de personnel (1)	505 576	531 564
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	843	3 565
	Dotations aux provisions		
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés	643 075	463 584	
Autres charges	59		
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>		<b>3 485 992</b>	<b>2 893 549</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>38 196</b>	<b>-1 558</b>
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	809	550
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	14 144	2 332
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>14 953</b>	<b>2 882</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés		469
	Différences négatives de change	11 830	29 819
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>		<b>11 830</b>	<b>30 288</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		<b>3 123</b>	<b>-27 406</b>
(1) Dont personnel de droit local		345 206	345 394

PLANETE ENFANTS & DEVELOPPEMENT

Au 31/12/2021

Compte de résultat (suite)		Exercice 2021 (Euros)	Exercice 2020 (Euros)
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 057
	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		120 375
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	11 313	5 890
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>11 313</b>	<b>127 323</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 713	720
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		111 009
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 080	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI</b>		<b>7 793</b>	<b>111 729</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>3 520</b>	<b>15 594</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>3 550 455</b>	<b>3 022 196</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)</b>		<b>3 505 616</b>	<b>3 035 565</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>44 840</b>	<b>-13 370</b>
<i>Dont Excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales des activités sous gestion contrôlée</i>			
Produits	Bénévolat	22 396	29 370
	Prestations en nature		
	Dons en nature	10 200	840
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	10 200	840
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	22 396	29 370

# A. Missions et Moyens de l'association

## Objet social et missions sociales :

L'association Planète Enfants & Développement a pour objet d'assurer la protection et d'œuvrer à l'épanouissement des enfants vulnérables en renforçant les capacités d'acteurs locaux (autorités, sociétés civiles, communautés et familles) et en dénonçant et luttant contre toute forme de discrimination et d'exploitation des enfants.

## Moyens mis en œuvre :

L'association développe les moyens suivants pour réaliser son objet, notamment :

- développer directement ou en partenariat tout programme humanitaire, en France ou à l'étranger, pour la réalisation de son objet,
- ouvrir et gérer une ou plusieurs antennes, délégations, bureaux de représentation ou autre,
- mettre en place des actions de communication et de sensibilisation liées à l'objet de l'association et notamment administrer tout site internet,
- élaborer et publier tout document et notamment tout support de communication (lettre, ouvrage, etc.),
- organiser ou participer à des congrès, conférences, salons, forums, ou toute autre manifestation,
- élaborer des partenariats de toute nature avec tout organisme dont la collaboration pourrait lui être utile,
- offrir de manière permanente ou occasionnelle des produits à la vente ou des prestations de services entrant dans le cadre de son objet, ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- se constituer partie civile et ester auprès de tous tribunaux ou instances dans quelque pays que ce soit, après décision du conseil d'administration.

L'association dispose des ressources suivantes :

- des cotisations des membres, de leurs éventuels apports avec ou sans droit de reprise ;
- des subventions ou apports de l'Etat, des institutions européennes, des collectivités territoriales, et de leurs établissements publics ;
- des dons et legs ;
- des recettes provenant de biens vendus, ou de prestations fournies par l'Association ;

# B. Principes, règles et méthodes comptables

## Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions résultant des règlements ANC n° 2014-03 ayant valeur de plan comptable général, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015 et du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.



## C. Faits marquants

### Conséquences de l'évènement Covid-19

L'exercice 2021 s'est déroulé dans le contexte d'une crise sanitaire persistante qui a fortement impacté le déroulement des projets conduits par l'association. La COVID 19 a encore fortement touché les pays d'Asie, qui ont pour certains répondu avec des mesures sanitaires très contraignantes. Au Cambodge, les écoles maternelles et les crèches ont été fermées presque toute l'année ; au Vietnam, un confinement strict pendant deux mois a nettement ralenti les activités.

Cependant, globalement, les équipes terrain ont plutôt commencé à rattraper les retards pris sur les projets en 2020 et en 2021 et 2022 devrait permettre de résorber l'intégralité de ce retard.

### Incidences conflit guerre Ukraine

Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et auront une incidence sur l'économie mondiale.

L'association n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie, les risques sont toutefois difficilement chiffrables et l'entité n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à moyen et long terme de cet évènement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

## D. Informations relatives au Bilan

### 1 Bilan actif

#### 1.1 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

En application du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC, la variation des immobilisations entre 2020 et 2021 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/21
205000	Logiciels	3 832	2 400		6 232
218200	Matériel de transport	9 162		9 162	-
218300	Matériel bureau informatique	14 377	1 400	11 102	4 675
218400	Mobilier	5 356			5 356
<b>Total des immobilisations</b>		<b>32 727</b>	<b>3 800</b>	<b>20 264</b>	<b>16 263</b>

#### 1.2 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

En application du règlement n° 2002-10 du CRC, les modes et durées d'amortissements sont les suivants :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Infrastructure-bâtiments	Linéaire	50 ans
Installations techniques, générales	Linéaire	2 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

La variation des amortissements entre 2020 et 2021 se détaille comme suit (en €) :

Compte	Libellé	Total au 31/12/20	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/21
280500	Logiciels	3 832	400		4 232
281820	Matériel de transport	9 162		9 162	-
281830	Matériel bureau informatique	12 629	443	11 102	1 970
281840	Mobilier	5 356			5 356
<b>Total des amortissements</b>		<b>30 979</b>	<b>843</b>	<b>20 264</b>	<b>11 557</b>

### 1.3 Créances

Les autres créances, pour un montant brut de 3 976 854 €, se décomposent comme suit :

	au 31/12/2020	au 31/12/2021
Subventions à recevoir		
Subventions à recevoir (publiques)	3 945 630	3 276 156
Contributions à recevoir (privées)	415 101	575 108
Débiteurs divers	232 347	124 363
Produits à recevoir	2 852	1 227
<b>Total Brut</b>	<b>4 595 929</b>	<b>3 976 854</b>
Dépréciation de créances	- 39 561	- 30327
<b>Total Net</b>	<b>4 556 368</b>	<b>3 946 527</b>

#### - Subventions & contributions à recevoir :

Conformément au règlement 2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions & contributions à recevoir inscrites à l'actif sont constituées des financements obtenus pour le montant total des conventions, déduction faite des sommes encaissées. Leurs échéances et leurs destinations se présentent comme suit :

	Total	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
<b>Subventions à recevoir (publiques)</b>	<b>3 276 156</b>	<b>1785416</b>	<b>1490740</b>
Burkina Faso	212 432	142432	70000
Cambodge	2 009 086	1052842	956244
Multi-pays	800 000	505263	294737
Vietnam	254 638	84879	169759
<b>Contributions à recevoir (privées)</b>	<b>575 108</b>	<b>279678</b>	<b>295430</b>
Cambodge	337 279	134239	203040
Multi-pays	154 779	72389	82390
Népal	75 550	65550	10000
Vietnam	7 500	7500	
<b>TOTAL</b>	<b>3 851 264</b>	<b>2 065 094</b>	<b>1 786 170</b>

#### - Débiteurs divers à moins d'1 an :

Le solde du compte débiteurs divers se détaille comme suit (en €) :

	31/12/2020	31/12/2021
Avances PED Burkina Faso		509
Avances partenaires Burkina Faso	57 347	14 264
Avances partenaires Vietnam	737	3 213
Avances partenaires Népal	89 800	9 055
Avances partenaires Cambodge	17 670	54 223
Avance personnel Terrain	876	7 379
Organismes sociaux	2 712	2 904
Autres Crédeurs divers	29 358	31 660
Créances & avances Personnel siège	33 847	1 156
<b>TOTAL</b>	<b>232 347</b>	<b>124 363</b>

## - Dépréciations créances

La créance vis-à-vis d'un ancien salarié est dépréciée à hauteur de 30 327 €. Les créances sont dépréciées selon les règles en vigueur.

## 1.4 Disponibilités

Les disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours mensuel inforeuro de décembre 2021, soit :

Burkina-Faso	1 € =	655,957 XOF
Cambodge	1 € =	4 583,0 KHR
Etats-Unis	1 € =	1,1276 USD
Népal	1 € =	134,930 NPR
Vietnam	1 € =	25 568,33 VND

Après conversion aux taux mentionnés ci-dessus, les disponibilités nettes en banque et caisses s'élèvent à **1 656 301 € au 31/12/2021** contre **1 520 394 € au 31/12/2020**.

## 2 Bilan Passif

### 2.1 Fonds associatifs

Les fonds propres et les fonds associatifs au 31 décembre 2021 s'élèvent à **269 641 €** et sont constitués des éléments suivants :

Compte	Libellé	Comptes au 31/12/2020	Reprise	Affectation	Comptes au 31/12/2021
102	Fonds associatif sans droit de reprise	-			-
102	Fonds propres complémentaires	300 000			300 000
106	Réserves	-			-
110/119	Report à nouveau	- 61 829		- 13 370	- 75 199
120	Résultat de l'exercice 2020	- 13 370	- 13 370		-
120	Résultat de l'exercice 2021				44 840
<b>Total</b>		<b>224 801</b>	<b>- 13 370</b>	<b>- 13 370</b>	<b>269 641</b>

## 2.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés s'élèvent à **643 075 € au 31/12/2021** contre **463 584 au 31/12/2020**, et se présentent de la façon suivante :

### - Décomposition par pays

Pays	Fonds dédiés 31/12/2020	Fonds reçus en 2021	Charges sur projets	Fonds dédiés 31/12/2021
Burkina Faso	49 944	601 512	599 008	52 448
Cambodge	287 793	1 420 697	1 219 622	488 868
Multi-Pays	103 422	327 878	372 666	58 634
Népal	22 425	346 643	339 868	29 200
Vietnam	0	187 353	173 428	13 925
	463 584			643 075

### - Produits constatés d'avance

Le solde du compte « produits constatés d'avance » d'un montant total de **4 362 091 €** concerne les financements obtenus dont l'utilisation est reportée sur les exercices futurs et se détaille comme suit :

Origine	Montant	Dont à moins d'un an	Dont à plus d'un an et moins de 5 ans
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>682 485</b>	<b>387 173</b>	<b>295 312</b>
Burkina Faso	15 000	15 000	
Cambodge	416 809	213 769	203 040
Multi-pays	154 543	72 271	82 272
Népal	59 196	49 196	10 000
Vietnam	36 937	36 937	
<b>Subventions d'exploitation (publiques)</b>	<b>3 679 606</b>	<b>2 233 277</b>	<b>1 446 329</b>
Burkina Faso	408 190	338 190	70 000
Cambodge	1 802 018	1 060 504	741 514
Multi-pays	1 039 651	656 622	383 029
Vietnam	429 747	177 961	251 786
<b>Total général</b>	<b>4 362 091</b>	<b>2 620 450</b>	<b>1 741 641</b>

## 2.3 Dettes fournisseurs & comptes rattachés

Le poste « Dettes fournisseurs & comptes rattachés » comprend les factures non parvenues ou non arrivées à échéance, liées à l'activité courante de l'association. Elles sont toutes à échéance de moins d'un an.

Le poste s'élève à **17 435 € au 31/12/2021** contre **46 714 € au 31/12/2020**.

## 2.4 Dettes fiscales et sociales

Le poste « Dettes fiscales et sociales » se décompose comme suit (en €):

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b>
Rémunérations dues	-	8 035
Organismes sociaux	141 154	278 477
Provisions congés payés	29 288	34 944
Etats et autres collectivités publiques	39	39
Taxe sur les salaires	4 652	12 347
Formation continue	1 408	1 158
<b>TOTAL</b>	<b>176 541</b>	<b>334 999</b>

L'augmentation significative des dettes vis à vis des organismes sociaux est consécutive au report des prélèvements des cotisations sociales dans le contexte de crise sanitaire.

## 2.5 Autres dettes

Les autres dettes ont évolué comme suit (en €) :

	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b>
Partenaires	-	3 592
Créditeurs divers	2 975	5 647
<b>TOTAL</b>	<b>2 975</b>	<b>9 239</b>

# E. Informations relatives au compte de résultat

## 1 – Produits

Les produits par financeur s'élevaient à :

<b>Financeur</b>	<b>2020</b>	<b>%</b>	<b>2021</b>	<b>%</b>	
Union Européenne	768 053	26,6%	471 548	13,4%	63,5%
Agence Française de Développement	703 228	24,3%	690 259	19,6%	
Organisations Internationales	307 061	10,6%	902 204	25,6%	
Coopération décentralisée	69 982	2,4%	99 051	2,8%	
autres subventions publiques	63 567	2,2%	75 613	2,1%	
Fondations & mécénat d'entreprise	185 426	6,4%	247 511	7,0%	36,5%
Autres fondations	339 768	11,7%	531 636	15,1%	
Associations	58 696	2,0%	27 345	0,8%	
Donateurs privés	368 610	12,7%	465 877	13,2%	
divers	27 600	1,0%	13 144	0,4%	
<b>TOTAL PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>2 891 991</b>	<b>100%</b>	<b>3 524 189</b>	<b>100%</b>	

Les produits en 2021 sont notablement supérieurs aux produits de 2020 (+22%), en partie liée à la reprise ou au démarrage d'activités (constructions au Cambodge) mais aussi par le report des ressources non utilisées en 2020 suite au ralentissement des activités à cause de la Covid19.

## 2 – Charges

La répartition des charges 2021 par destination est la suivante (en €) :

	2020		2021	
	montant €	en % ( hors ajustements et fonds dédiés)	montant €	en % ( hors ajustements et fonds dédiés)
Burkina Faso	657 794	22%	530 758	15%
Cambodge	816 262	27%	1 097 547	31%
Népal	170 299	6%	305 321	9%
Vietnam	222 003	7%	152 837	4%
Laos	14 890	0%	484	0%
France	5 603	0%	807	0%
Coordination multi-pays fonds dédiés	140 709 463 584	5%	326 169 643 075	9%
<b>Total Missions</b>	<b>2 491 144</b>	<b>85,2%</b>	<b>3 056 999</b>	<b>87,3%</b>
<b>Total Siège</b>	<b>433 412</b>	<b>14,8%</b>	<b>446 537</b>	<b>12,7%</b>
Ajustements	111 009		2 080	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 035 565</b>		<b>3 505 616</b>	

L'année 2021 marque une augmentation de 20% des charges d'exploitation, avec + 23% pour les dépenses mission et +3% pour les dépenses de fonctionnement et de développement des ressources.

La Covid19 a encore perturbé le bon déroulement de certaines activités jusqu'à mi 2021. De ce fait, des financements de 2020 et 2021 sont reportés en 2022, générant des fonds dédiés à hauteur de 18% des charges d'exploitation

## F. Autres informations

### 1 - Effectif moyen (en équivalent temps plein)

Catégorie	ETP moyen
Salariés siège	9,0
Stagiaires siège	0,7
Volontaires de solidarité internationale et expatriés	8,5
Services civiques internationaux/stagiaires locaux	7,9
Salariés locaux	25,1
<b>Total de l'effectif</b>	<b>51,1</b>

### 2 - Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 206-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 54 360 €.

### 3 - Information sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre de la certification des comptes annuels de l'exercice 2021 s'élève à 9 600 € TTC.

## G. Compte de résultat par origine et destination & compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'association fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources (CER) et du compte de résultat par origine et par destination (CROD) sont présentées ci-après.

#### Principes généraux d'établissement

Les conventions comptables appliquées sont les mêmes que pour le bilan et le compte de résultat. Les règles évoquées ci-après correspondent aux spécificités du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte emploi ressources (CER).

Le CROD est un nouveau document mis en place par le NRC 2018-06, établi à partir des données comptables arrêtées au 31/12/2021. Il recense l'ensemble des ressources et des emplois de l'Institut et se présente en deux parties. La première partie présente l'intégralité des ressources et des charges de l'Institut et la seconde partie détermine l'emploi spécifique des fonds liés à la générosité du public.

#### Le CROD :

Le CROD distingue trois catégories de ressources :

Les produits liés à la générosité du public, présentés conformément au NRC 2018-06.

Les dons et mécénats sont ceux des personnes privées physiques ou morales (excluant pour ces dernières, les organismes à but non lucratif).

Le mécénat est distingué en ce qu'il est basé sur une contractualisation avec le mécène.

Les produits non liés à la générosité du public sont de trois ordres :

Les contributions financières, il s'agit des fonds perçus de personnes morales à but non lucratif (associations, fondations et fonds de dotation), précédemment présentés en subventions

Les autres produits non liés à la générosité du public recouvrent les autres recettes d'exploitation qui n'appartiennent ni aux deux catégories précédentes ni aux subventions et autres concours publics (contrats industriels, recettes de plateformes, transferts de charges).

Les subventions et autres concours publics (tous concours apportés par des personnes morales de droit public).

Le CROD distingue les types d'emplois suivants :

Les missions sociales relatives aux dépenses concourant directement aux activités de l'association, conformément à son objet social,

Les frais de recherche de fonds liés à la générosité du public,

Les frais de recherche d'autres ressources

Les frais de fonctionnement.

Ces quatre lignes de dépenses sont déterminées à travers la tenue d'une comptabilité analytique.

L'affectation des charges de personnel a été établie par répartition des personnels, pour tout ou partie de leur temps de travail, aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement.

<b>COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>				
<b>A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>	<b>EXERCICE N</b>		<b>EXERCICE N-1</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	64 510	64 510	74 820	74 820
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	401 367	401 367	293 790	293 790
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénats	156 334	156 334	94 613	94 613
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	9 366	9 366
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	593 225		499 021	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 768		19 318	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	1 836 353		1 842 843	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	11 313		5 890	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	463 584	0	71 525	
<b>TOTAL</b>	<b>3 550 455</b>	<b>622 211</b>	<b>2 911 187</b>	<b>472 589</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	807	807	2 516	2 516
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 831 176	226 790	1 736 059	171 224
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	581 942	123 255	285 898	75 028
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	147 496	33 722	192 379	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	138 115	59 070	130 726	110 427
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	162 163	107 315	109 830	109 830
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	843	360	3 565	3 565
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	643 075	70891	463 584	
<b>TOTAL</b>	<b>3 505 616</b>	<b>622 211</b>	<b>2 924 556</b>	<b>472 589</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>44 840</b>	<b>0</b>	<b>-13 370</b>	<b>0</b>



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	22 396	22 396	29 370	29 370
Prestations en nature				
Dons en nature	10 200	10 200	840	0
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>32 596</b>	<b>32 596</b>	<b>30 210</b>	<b>29 370</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	22 269	22 269	26 814	25 974
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
	10 327	10 327	3 396	3 396
<b>TOTAL</b>	<b>32 596</b>	<b>32 596</b>	<b>30 210</b>	<b>29 370</b>

## 1 Définition des missions sociales

PE&D est une ONG de développement dont la mission consiste à concevoir et mettre en œuvre des projets qui permettent d'**améliorer les conditions de vie, de santé et d'éducation des enfants particulièrement défavorisés**, et de manière indissociable, de leurs mères et plus largement des communautés dont ils font partie.

PE&D se définit comme un opérateur direct de projets de développement. Ses actions prennent en compte les besoins et les aspirations des bénéficiaires, suscitent leur participation. PE&D veille à l'ajustement permanent des projets à la réalité du terrain.

La définition d'actions pérennes est une préoccupation présente dès la conception de projets à travers la recherche d'une approche pragmatique, d'une économie de moyens et le renforcement des capacités des bénéficiaires.

**Les secteurs de la Santé, de l'Education et du Travail social**, dits « prioritaires », constituent le cœur de métier de PE&D, pour lesquelles l'association détient une expertise propre et un savoir-faire. Sur les projets de développement intégré, lorsque les besoins nécessitent de mettre en œuvre des activités dans les secteurs de l'Eau, de l'Agriculture ou du Développement Economique, PE&D recherche et conclut des partenariats avec d'autres organisations.

Le développement étant le résultat combiné des efforts des communautés, des autorités locales, des ONG locales et des services publics, PE&D cherche à établir une véritable coordination entre tous les acteurs pour la mise en place des activités.

PE&D aide les ONG locales partenaires à se professionnaliser dans leur domaine de compétences et les soutient institutionnellement de manière à ce qu'ils poursuivent ensuite leurs activités de manière autonome, voire indépendante.

PE&D n'exclut pas d'intervenir pour une urgence qui surviendrait sur ses lieux d'implantation.

## 3 Règles d'affectation et de répartition des coûts et ressources

### Dépenses de missions sociales :

- Les coûts des missions sociales réalisées en France en 2021 sont constituées pour l'essentiel des charges de personnel affectées aux activités de plaidoyer et d'éducation au développement.
- Les dépenses directes des missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses courantes réalisées sur le terrain ainsi que les coûts de personnel volontaire (VSI) et le personnel local.
- Les dépenses indirectes des missions sociales concernent les frais de personnel du siège : les chefs de secteur, les responsables du suivi financier des projets et la directrice générale. Le calcul du coût de ces derniers se fait sur la base du déclaratif du temps passé sur les missions.

Les dépenses de mission sont financées par les subventions dédiées à chaque projet et par les fonds issus de la générosité du public à hauteur de 351 k€.

### Frais de recherche de fonds :

- Frais d'appel à la générosité du public :
  - Les rémunérations versées aux salariés en charge de développer la collecte et communiquer avec le public.
  - Le coût des prestations engagées.
  - Les coûts de gestion et de suivi des collectes.
  - Les coûts de réalisation et d'envoi du bulletin trimestriel, calculés en fonction du nombre de pages du bulletin sur lesquels PE&D sollicite la générosité du public.
  - Les frais bancaires liés aux dons en ligne

- Frais de recherche d'autres ressources :
  - Coût des personnes chargées de la recherche de fonds, calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.
  - Coût du directeur calculé sur la base du déclaratif du temps passé à cette recherche.

#### Frais de fonctionnement :

- Coût de la directrice (calculé sur la base déclarative du temps passé à l'administration et la gestion générale)
- Coût du personnel financier et administratif au siège non affecté sur les projets.
- Frais généraux du siège.

Le financement des coûts de fonctionnement et de recherche de fonds est assuré par les frais administratifs perçus sur les subventions, des subventions directement affectées, les recettes des événements et autres produits divers. Le solde, est financé par le mécénat et les collectes auprès du public (cotisations, dons manuels et divers).

En 2021, les frais de fonctionnement et de collecte de fonds se sont élevés à 448 k€ et sont financés par les dons manuels et mécénat à hauteur de 200 k€.

Les charges liées aux missions sociales ont représenté 68% des dépenses, tandis que 32% des charges ont été constituées des frais administratifs, de communication et de recherche de fonds.

## 4 Contributions volontaires en nature

En 2021, 32 bénévoles ont participé à l'activité de l'association en consacrant 516 jours au support des activités du siège ou du terrain. Le bénévolat a été valorisé sur la base de la rémunération d'un personnel de catégorie équivalente, soit un total de 22 396 €.

## H. Présentation du CER 2021

### COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	64 510	74 820
- Actions réalisées par l'organisme	807	2 516	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres			- Dons manuels	401 367	293 790
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	226 790	171 224	- Mécénats	156 334	94 613
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	123 255	75 028	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	9 366
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	33 722	0			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	59 070	110 427			
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	107 315	109 830			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>550 960</b>	<b>469 024</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>622 211</b>	<b>472 589</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>360</b>	<b>3565</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>70 891</b>		<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>622 211</b>	<b>472 589</b>	<b>TOTAL</b>	<b>622 211</b>	<b>472 589</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>97 390</b>	<b>97 390</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	<b>0</b>	<b>0</b>
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		

<b>EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>97 390</b>	<b>97 390</b>
--	---------------	---------------

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France			Bénévolat	22 396	29 370
Réalisées à l'étranger	22 269	25 974	Prestations en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	10 327	3 396			
<b>TOTAL</b>	<b>32 596</b>	<b>29 370</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 396</b>	<b>29 370</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	0	
(-) Utilisation	0	
(+) Report	70 891	
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>70 891</b>	

## **1 Ressources reportées liées à la générosité du public**

Les ressources reportées liées à la générosité du public, ou « report », représentent la part des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction le cas échéant de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. Elles s'élèvent à 97 390 € et datent de 2019.

## **2 Méthode d'affectation des ressources issues de la générosité du public**

Les ressources issues de la générosité du public sont affectées en fonction des campagnes de collecte. Les dons manuels dont la destination n'est pas précisée sont affectés aux missions sociales selon les besoins, avec une part affectée à la couverture des frais de fonctionnement du siège (ceux-ci représentent 16% des dépenses en 2021).

## **3 Contributions volontaires liées à la générosité du public**

Les contributions volontaires en nature sont affectées en fonction de leurs destinations sur la base de la comptabilité analytique mise en œuvre.

Chaque bénévolat ou don en nature est affecté selon qu'il contribue à une mission sociale, à de la recherche de fonds au fonctionnement de l'association.